



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Action spéciale en faveur des conductrices et conducteurs seniors

Un partenariat entre le Canton et les CFF permet de soutenir les seniors qui renoncent au permis de conduire

Renoncer volontairement à son permis de conduire n'est pas chose facile, pourtant nombre de conductrices et conducteurs seniors franchissent courageusement ce pas. Afin d'accompagner celles et ceux qui font ce choix, le Service des automobiles et de la navigation (SAN) s'associe aux CFF pour leur proposer des bons à faire valoir lors de l'achat d'un abonnement général ou d'un abonnement demi-tarif découverte d'une validité de deux mois. Cette offre est valable du 1er juin au 31 décembre 2017.

Chaque année en Suisse plusieurs milliers de seniors restituent leur permis de conduire, notamment en raison de leur âge ou d'un problème de santé. Dans le canton de Vaud, ils sont environ 1800 par année à faire ce choix difficile et souvent précédé de discussions animées dans les familles. Prendre une telle décision engendre un vrai changement en matière de mobilité, puisqu'il s'agit de passer d'un mode motorisé et individuel aux transports publics.

Le SAN lance une campagne de soutien à l'adresse des seniors rendue possible grâce aux CFF et leur action « Continuez de voyager confortablement et en toute sécurité ». La conductrice ou le conducteur de 70 ans et plus qui renoncera à son permis de conduire entre le 1er juin et le 31 décembre prochains pourra obtenir un bon d'achat à faire valoir sur différents abonnements au rail : 200 francs pour l'achat d'un abonnement général de 2e classe pour un an ; 250 francs pour le même sésame, mais en 1re classe ; la gratuité pour un abonnement demi-tarif découverte d'une durée de 2 mois.

Le SAN prépare une autre action en faveur des seniors : les 5 et 14 septembre se tiendront en effet des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière ouverts aux conductrices et conducteurs âgés de 70 ans ou plus. Le programme de ces ateliers, qui seront organisés en partenariat avec la Gendarmerie vaudoise et le TCS, sera communiqué en juin prochain.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24/05/2017

Renseignements complémentaires : DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 14 ; Pascal Chatagny, chef du Service des automobiles et de la navigation, 021 316 88 01